

Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance
Direction adjointe autonomie
Département Accompagnement à la transformation de l'offre médico-sociale

**Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux
relevant de la compétence de l'ARS Bretagne relatif à l'appel à projets n° 2021-ARS-04 relatif à la
création de places d'accueil temporaire pour enfants et jeunes en situation de handicap dans
le département d'Ille-et-Vilaine**

La Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne, réunie le 7 septembre 2021 (matin) a établi le classement des dossiers concernant l'appel à projet n° 2021-ARS-04 (Avis paru au recueil des actes administratifs de la région Bretagne le 2 avril 2021).

2 dossiers, au total, ont été reçus par l'ARS.

La Commission d'Information et de Sélection a établi le classement suivant :

1 ^{er} ex æquo	Association Anne Boivent
1 ^{er} ex æquo	Association Rey Leroux

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne.

L'avis de la Commission d'Information et de Sélection fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne et sur le site internet de l'ARS.

Fait à Rennes, le 21 SEPT. 2021

P/ Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Le Directeur général adjoint

signé

Malik LAHOUCINE